



L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-huit mai, s'est réuni en Salle du Conseil Municipal à la Mairie de Merdrignac, en séance publique, sous la présidence de Isabelle GORÉ CHAPEL, Maire de Merdrignac.

**Étaient présents :** GORÉ CHAPEL Isabelle, Maire, PIÉTO Nathalie, Maire Déléguée, LAUNAY Magalie, HENRY Fabrice, BIGOT Helen, RECOURSÉ Christophe, BOUCHET Lydia, MALARD Jean-Paul, COCHON Christelle Adjointes, GUYOMARD André, MASSOUTIER Frédéric, LE PARC Yann, LE COZ Caroline, FORGEARD Vincent, NOGUES Fabienne, LE COLLINET Ludovic, CHAUVIN Celina, PIN Ludovic, BARBEDETTE Audrey, POILVERT Cédric, DAUNAY Dominique, LE GALL Isabelle, GALLET-GUERIN Manon, MARETHEUX Jean-Louis,

**Procuration :**

JAMET Guillaume donne pouvoir à MALARD Jean-Paul  
SOQUET Elvina donne pouvoir à COCHON Christelle  
BAZIN Pascal donne pouvoir à Isabelle LE GALL Isabelle

**Secrétaire de séance :** PIÉTO Nathalie

**Configuration de début de séance**

|                                              |    |
|----------------------------------------------|----|
| Nombre de conseillers municipaux en exercice | 27 |
| Nombre de conseillers municipaux présents    | 24 |
| Nombres de conseillers municipaux votants    | 27 |

-----

|                     |                                                        |
|---------------------|--------------------------------------------------------|
| N° d'acte :         | <b>AFFAIRES GENERALES</b>                              |
| <b>DCM-2026-065</b> | <b>Objet : COMPOSITION COMMISSION D'APPEL D'OFFRES</b> |

**Rapporteur :** GORÉ CHAPEL Isabelle

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1414-2 et suivants ;

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de procéder à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres ;
- Précise que l'élection se déroule au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
- Prend acte des listes déposées.

Sont élus membres titulaires :

- Nathalie PIETO
- Fabrice HENRY
- Dominique DAUNAY

Sont élus membres suppléants :

- Magalie LAUNAY
- Ludovic PIN
- Jean-Louis MARETHEUX

La présente délibération sera transmise au contrôle de légalité et affichée conformément à la réglementation en vigueur.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré le lieu, jour, mois et an susdits. Au registre, suivent les signatures. Madame le Maire, certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.

**Fait à MERDRIGNAC le 19/06/2026**

**Mme PIETO Nathalie,  
Secrétaire de séance**



**Mme GORÉ CHAPEL Isabelle,  
Maire de Merdrignac**



*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes, 3, contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.*